

**Réunion du lundi 15 octobre 2015 à 20h 15 sous la présidence de
M. Jean-Gabriel MASSON, Maire**

Excusé : JAMEZ Guillaume, WAGON Josiane, BLONDEL R, LEMAIRE R, MOUCHON J (procurations données)

✓ **Point avancement Travaux Maire, Ecole et Maison des Associations**

- Mairie : Une réunion intermédiaire a eu lieu ce lundi. Tous les lots sont fructueux. Le 26 octobre, la commission se réunit pour prise de décision pour l'attribution des lots. Les travaux vont commencer vers le 20 novembre. Les délais vont être respectés.

- Ecole : le chauffage des trois anciennes classes est remis à l'étude. Il faut rendre autonome les trois classes par une chaudière murale qui serait installée dans la classe du milieu. Trois devis ont été demandés (Entreprise GOBERT, Entreprise LEDOUX et Entreprise DELANNOY-DEWAILLY). C'est l'entreprise Delannoy Dewailly qui a été retenue pour un montant de travaux qui s'élèvent à 5550 €.

- Maison des Associations : La pose des menuiseries est terminée. L'entreprise Verchoris termine demain les travaux de rénovation de la Façade. Les délais ont été respectés. Il est urgent d'avoir un bâtiment réhabilité pour permettre un usage maximum avec optimisation de l'espace.

✓ **Choix Fournisseur de Gaz**

Il y a obligation de mettre en place un contrat d'achat de gaz sur le marché libre. Au 1^{er} janvier 2016, il y a obligation de sortir du marché réglementé et de passer sur le marché libre. Une publication a été faite sur le site internet de la commune pour une consultation pour les 2 points de consommation : rue de verdun (bâtiment mairie, y compris SEWEP et les 3 anciennes classes), rue de l'église (nouvelle école, maison des associations, salle du temps libre). Il est décidé de s'orienter sur un contrat de 3 ans légèrement plus intéressant que 2 ans (0 et 4% suivant les fournisseurs). Le meilleur prix est celui de Total Gaz. IL y aura donc un changement de fournisseur par rapport au fournisseur historique GDF SUEZ, soit une économie de 1565.88 €.

✓ **Convention de mise à disposition Maison de la Biette**

Une visite du bâtiment est prévue le 4 novembre avec le Conseil d'Administration de l'association intéressée. Nicole Glorian, Franck Gothière, Jean Baptiste Aube et Monsieur le Maire seront présents. Il est demandé le programme d'habilitation de ce bâtiment. Il est demandé également de finaliser leur projet. La partie pédagogique doit être plus précisée et finalisée.

✓ **Cérémonie du 19 Juillet**

C'est le gouvernement australien qui organise cette cérémonie. Il y aurait 2 cérémonies, une à treize heures la seconde vers dix sept heures quinze. Une mise en place de la sécurisation autour des gradins est à l'étude. Des propositions sont à faire pour demander des artisans afin qu'ils s'installent pour permettre aux personnes de se restaurer sur place. Un plan de circulation doit être instauré pour permettre le déplacement de 4 000 à 10 000 personnes qui sont attendues. Un axe rouge va être positionné pour le déplacement des officiels et des secours. Un stagiaire va venir en

aide pour s'occuper de toute cette préparation de mars à juillet. Une subvention dans le cadre du label centenaire est demandée. Il est décidé d'investir au maximum 7000 euros pour cette manifestation (une fois les recettes et subventions déduites).

✓ **Plan Accessibilité des bâtiments publics**

La déclaration a été envoyée. Elle précise entre autre la programmation de la mise en accessibilité à savoir :

2015 : démarrage de la mise aux normes accessibilité PMR de la mairie

2016 : Fin de l'accessibilité de la mairie, Démarrage, mise aux normes de l'accessibilité PMR de la maison des associations

2017 : Mise aux normes de l'accessibilité de la Maison des Associations

2018 : Mise aux normes de l'accessibilité de la Salle du Temps Libre et place de parking PMR

2019 : Accessibilité cimetière donnant sur une future rampe dont place parking PMR(oct 2018-oct 2019)

2020 : Mise aux normes accessibilités de l'Eglise (attente retour capacité Emprunt), Début mars 2020 – fin 2020

✓ **CCW : Approbation Rapport d'activité, Fin du STI, point de situation réforme territoriale,**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activités de la Communauté de Communes des Weppes. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne un avis favorable et adopte le rapport.

Le service technique intercommunal prendra fin au 31 décembre 2015. Il faudra être vigilant dans la gestion des tâches à faire effectuer par nos agents. Certaines activités seront peut être externalisées.

✓ **Points divers (projet de révision PLU, convention de déneigement, Actions de plantations Espace Abbiette)**

- Projet de révision PLU : Il faut y travailler même si on n'aboutira pas forcément à la fin de l'étude.

- Convention de déneigement : L'ensemble des agriculteurs a été sollicité. L'agriculteur met à disposition son tracteur. Il reste à régler le problème juridique de la propriété de la lame. l'EARL de la faveille a répondu favorablement à la demande. Le coût revient à 53€ de l'heure.

- Actions de plantations Espace Abbiette : ces plantations rentrent dans nos enveloppes communales au niveau de la communauté de communes. 120 mètres seront plantés pour un montant de 500 euros.

Tous les sujets du jour ayant été abordés et après lecture du calendrier des réunions et manifestations à venir, Monsieur le Maire clôture la séance à minuit.